



Assemblée Générale
du jeudi 20 septembre 2018, 19.30 – 21.30 heures
Salle bourgeoisiale
Route de Chalais, 3965 Chippis

Procès-verbal

Ordre du jour :

1. Bienvenue et contrôle des présences
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 20.09.2017
Le PV est consultable sur le site PJVr : www.projuventute-vs.ch
4. Rapport annuel 2017
5. Présentation des comptes 2017-2018
6. Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2017-2018
7. Approbation des comptes 2017-2018 et décharge au comité
8. Nomination des vérificateurs de comptes
9. Démissions et nominations au comité
10. Fixation des cotisations annuelles
11. Approbation du budget 2018-2019
12. Divers

Présents :

Comité PJVr :

Jean-Charles Clavien – président, Lucien Carron – Vice-président et PJ Martigny, Grégoire Zufferey – trésorier, Christian Ebener – secrétaire et procès-verbal, Catherine Vocat Zufferey – présidente GL Sierre, Raymond Brunner (président GL Monthey)

PJ Sierre :

Geneviève Schwéry, Muriel Rey, Madeleine Boll, Christiane Favre,

PJ, GL Sion/Hérens/Conthey :

Carole Zurwerra, Yolande Mottet

PJ, GL Martigny

Marthe-Marie Polli – présidente, Thomas Caillet,

PJ, GL Monthey

Anne-Claude Arlettaz, Marie-Do Premand,

Invités :

Martine Perruchoud, commune de Chippis, Christine Roduit – Compétences Bénévoles, Loris Perruchoud – Cerkenamo, Cassandra Guinnard – Cerkenamo, Monique Ryf – Fondation PJ-CH, Beat Wütrich, Christiane Crettol, Pierre-André Roduit,

Excusés

Eliane Zengaffinen – présidente du GL Sion-Hérens-Conthey), Bernard Moulin – président du GL de Saint-Maurice (retenu par une séance de coordination du camp Mères-Enfants, à Fribourg), Dominique Seingre Passaquay – GL Monthey, Bernard Ghisoli – GL Martigny, Sonia Z'Graggen – GL Sierre, Catherine Théler – GL Sierre, Raphaël Koch – GL Sierre, Camille Stalder du CMS Sierre

Stéphanie Jud, responsable des Associations, à la Fondation PJ-CH

M. le Conseiller d'Etat Christophe Darbellay, département de l'Economie et de la Formation.

Le service de l'Enseignement, le service de la jeunesse, le délégué à la jeunesse, le service de l'Egalité et de la famille.

Les préfets de Monthey, Entremont, Martigny.

Les communes : Arbaz, Bovernier, Champéry, Crans-Montana, Evionnaz, Lens, Martigny, Massongex, Miège, Orsières, Port-Valais, St-Gingolf, Saxon, Sion, Trient, Val d'Illiez

1. Bienvenue et contrôle des présences

Le président Jean-Charles Clavien salue les participants et les représentants des groupes locaux, et tout particulièrement la représentante de la Commune de Chippis, Mme Martine Perruchoud, conseillère communale, en charge du dicastère Enseignement, jeunesse, formation. Il la remercie de recevoir PJVr dans cette belle salle bourgeoise et également pour l'apéritif offert.

Il salue également les invités : Christine Roduit – Compétence Bénévoles, Mme Monique Ryf Cusin – responsable du bureau romand de la Fondation Pro Juventute, Mme Cassandra Guinnard et M. Loris Perruchoud – Cerkenamo,

Jean-Charles Clavien déclare cette assemblée ouverte et passe la parole à Mme Martine Perruchoud, conseillère communale et représentante de la commune de Chippis :

Je dois tout d'abord excuser notre président, M. Olivier Perruchoud qui est retenu par d'autres obligations. En tant que conseillère communale en charge de la Jeunesse, c'est donc moi qui ai le plaisir de vous accueillir dans notre salle bourgeoise. A la demande de M. Clavien, je vais vous présenter brièvement notre village. Avec un peu moins de 2 km², Chippis est l'une des plus petites communes du canton. Pauvre en superficie, pas très gâtée en revenus fiscaux, ceci n'empêche pas Chippis d'être un village animé où il fait bon vivre. Notre commune est, en effet, riche de ses nombreuses sociétés sportives et culturelles et de la diversité de ses manifestations villageoises (fête interculturelle – notre fête des 5 continents à nous – fête de retour de promenade d'école – retour salué par notre fanfare et par une « fête au village »).

Nous sommes également fiers de notre diversité culturelle puisque nous comptons plus de 30 nationalités différentes. Faire en sorte que cette multiculturalité reste une richesse, cultiver un réel sentiment d'appartenance des habitants à ce village n'est possible, dans ces conditions, que par un fort accent mis sur l'intégration des jeunes. Je vais vous présenter quelques une des dernières mesures que nous avons prises dans ce sens.

- 1. Nous avons engagé, depuis 2017, une animatrice socio-culturelle qui travaille à temps partiel sur la commune (beaucoup d'enfants et de jeunes font partie de sociétés, mais nous avons de la peine à toucher certains d'entre eux). L'animatrice a mis en place des animations gratuites, le mercredi après-midi, ouvertes à tous les enfants. Grâce à ces animations, nous avons pu atteindre une*

bonne partie des enfants qui n'étaient pas déjà dans des sociétés. Actuellement, nous sommes en train de réfléchir à ce que nous pourrions faire pour intégrer les jeunes de 15 à 20 ans qui ne font pas partie d'une société.

- 2. La deuxième mesure que je tiens à mentionner vous concerne directement. L'année passée, le comité du passeport vacances a décidé de baisser les prix d'inscription et d'instaurer un tarif progressif pour les familles. Je tiens à remercier, en mon nom, Pro Juventute qui les a soutenues financièrement.*
- 3. La troisième mesure que je désire vous présenter est toute nouvelle. Nous avons changé cette année, au mois de juin, notre règlement d'aide aux familles. Nous offrons désormais des chèques culture et sport d'un montant de 150.- par année aux enfants de l'année précédant l'entrée à l'école jusqu'à leur 18 ans. Dans ce règlement nous avons aussi un volet concernant l'école. La commune a décidé de prendre complètement à sa charge les frais payés jusque là par les parents pour les activités scolaires sans toucher en rien à la qualité de ces activités. Une telle prise en charge est aujourd'hui exigée par le Tribunal fédéral mais la loi n'oblige pas à maintenir les activités et permet de les rendre facultatives.*

Ce souci pour les enfants et les jeunes nous fait un point commun avec vous, Pro Juventute, et c'est peut-être là une des explications au succès de la vente de timbres pro Juventute sur notre commune. L'année passée, la classe 8H a, à elle seule, vendu pour environ 5'500.- de timbres. Ceci témoigne, je trouve, d'une belle convergence entre la commune, Pro Juventute et les habitants de Chippis à vouloir soutenir notre jeunesse.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne assemblée.

2. Ordre du jour

Après un rapide tour de table, les participants approuvent l'ordre du jour proposé.

3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 20.09.2017

Personne ne demande la lecture du PV. Ce dernier est consultable sur le site PJVr : www.projuventute-vs.ch.

Les participants approuvent le PV proposé.

4. Rapport annuel 2018

Le président procède à la lecture de son rapport annuel.

L'égalité des chances pour tous est essentielle!

Un enfant doit pouvoir s'épanouir et participer à la vie sociale et culturelle de sa région

Sans distinction du milieu dont il est issu.

Voilà la mission que les Associations Pro Juventute de Suisse tentent de mettre en œuvre, chacun à sa place, chacun à son échelon, chacun selon ses compétences, sa disponibilité, son engagement pour notre jeunesse.

Notre Association, Pro Juventute Valais romand, ne déroge pas à cette devise. Elle a guidé nos actions depuis dix ans, et nous avons pu, cette année particulièrement, la mettre en œuvre. Ce sont en effet plus de CHF 70'000.- qui ont été octroyés en soutiens tant individuels que pour des associations. Le rapport annuel à votre disposition vous donne quelques exemples de nos aides dispensées par les comités des Groupes locaux de chaque district.

Ce soutien financier ne peut se réaliser que si les Groupes locaux réussissent de bonnes ventes de fin d'année. Timbres, cartes de vœux, articles des humeurs, vignettes autoroutières sont proposés, sans

oublier les stylos Caran d'Ache ainsi que des chocolats réalisés par un grand chocolatier valaisan. Ces ventes se font par les comités des Groupes locaux ce qui implique un très gros suivi de contacts en fin d'année. Mais, lorsque c'est possible de bénéficier de la collaboration des classes, les rentrées sont décuplées. Je lance donc un appel à toutes les autorités tant scolaires que politiques pour favoriser cette collaboration. Il suffit pour les enfants de solliciter quelques membres de leur famille, voire leurs amis, sans faire le porte-à-porte, et in fine, un montant non négligeable reste à la classe, ce qui permet de financer quelques activités scolaires.

Mais pour concrétiser notre maxime, nous avons également relayé plusieurs programmes de la Fondation Pro Juventute suisse, par exemple, pour faire mieux connaître de nos jeunes le 147, n° de téléphone qui répond aux appels de détresse de nos enfants. Nous proposons également aux communes de prendre en charge l'abonnement aux Messages pour les parents primipares.

Beaucoup de communes du Valais romand l'offrent pour une certaine durée.

Nous avons aussi travaillé sur les compétences financières en proposant des ateliers avec les parents d'élèves, en collaboration avec les APEA. Ces ateliers ont rencontré des succès divers. D'autres programmes de la Fondation intéressent notre Association et seront mis au programme de ces prochaines années.

En accord avec le bureau suisse romand de la Fondation et l'Association Pro Juventute Fribourg, nous avons pu mettre en place un camp de Vacances-formation ouvert à toutes les mères seules avec enfants désirant enrichir leurs compétences en matière d'éducation. Grâce à la collaboration efficace de Filippo Cassone (bureau romand), de Chantal Aebischer (PJ Fribourg) et de Bernard Moulin (PJVr), une semaine est proposée à Champéry, du 14 au 19 octobre. Les inscriptions sont encore possibles.

Depuis quelques années, notre association est confrontée à un défi majeur : le recrutement de nouveaux bénévoles. Les formes du bénévolat ont évolué et c'est à nous de trouver de nouveaux moyens pour insuffler à nos prochains la motivation qui nous habite. Comment réveiller au sein de notre communauté le sentiment de solidarité et l'envie de s'engager pour autrui ? Nous souhaitons que notre association reste à l'écoute des changements de la société et soit en constante évolution pour répondre au mieux aux besoins des familles de notre région. Malgré ces difficultés, je reste convaincu qu'il se trouve, au sein de la population valaisanne, de nombreuses personnes prêtes à s'investir pour apporter leur aide aux plus démunis. Merci à vous qui participez à cette assemblée de relayer ce vœu et de nous trouver de nouvelles personnes prêtes à s'engager.

Ma reconnaissance va naturellement à vous bénévoles qui faites vivre notre association année après année avec passion et engagement. Si nous avons pu avancer, si nous avons pu développer quelques projets, si nous avons pu faire vivre Pro Juventute Valais romand, c'est grâce à l'aide des membres du comité cantonal et des comités de district qui ont investi leur temps et leur énergie sans réserve. Ce sont eux qui assurent l'avenir de notre association. Tous ensemble nous nous engageons à toujours mieux défendre et promouvoir les droits des enfants et des jeunes ! Merci à tous ces bénévoles qui s'investissent sans compter pour aider au mieux les jeunes en difficulté, mais aussi pour soutenir des actions particulières de sociétés de jeunesse, des camps de vacances et autres maisons d'accueil.

L'année 2017-2018 fut marquée par de nombreuses rencontres avec divers organismes et partenaires. Le Service de la Jeunesse nous a ouvert ses portes et une collaboration s'est installée avec notre Association. Nous avons recherché avec les Service de l'enseignement la possibilité de faire passer certains messages aux directions d'écoles et leur proposer d'ouvrir leurs classes à la vente de fin d'année. L'Office de l'Egalité et de la Famille s'est également montré très coopératif et nous a proposé diverses pistes de collaboration. De plus, ils nous ont octroyé une aide financière pour notre camp Mère-enfant. Nous nous sommes également approchés du Service de l'Action sociale, avec qui nous avons exploré les possibilités de coordination avec les diverses institutions sociales. Toutes ces

portes se sont ouvertes à la suite d'un entretien que nous a accordé le Chef du Département, M. Darbellay. Un grand merci à tous ces services de leur ouverture et de leur coopération.

Grâce à la collaboration spontanée et bénévole d'une Graphiste, Mme Céline Mayor que nous remercions chaleureusement, nous avons pu réaliser notre première Newsletter. D'après les retours qui nous sont parvenus, cette information a été bien perçue. Elle sera donc rééditée quelques fois dans l'année.

Notre association se trouve à un moment charnière de son existence. L'analyse et l'expérience de dix années de fonctionnement avec l'organisation et les structures actuelles, nous démontrent que nous devons faire évoluer notre association afin de garantir sa pérennité. L'identification, le financement et la structure de notre association sont les trois thèmes qui nous préoccupent. La Fondation Compétences bénévoles offre aux Associations comme la nôtre, un accompagnement sur mesure. Suite à un premier contact, Mme Marie Zimmerman, représentante de ladite Fondation pour le Valais, nous a confirmé la possibilité de bénéficier d'un coach pour nous guider dans nos réflexions. Nous avons ainsi eu la chance de bénéficier de la collaboration de Mme Christine Roduit, responsable Marketing Région Valais auprès d'UBS. Elle est devenue notre guide pour rechercher une plus grande efficacité de notre Association. Bénéficier d'un regard extérieur aussi expérimenté nous est très profitable. Elle nous soutient et nous guide dans le développement de notre stratégie 2020. Merci Mesdames.

Tout ce suivi, toutes ces démarches, toutes ces actions n'auraient pu être conduites sans une étroite et intense collaboration entre trois compères qui ont constitué, avec l'approbation du comité cantonal, "Le bureau". J'adresse un merci particulier, leur exprime ma gratitude et leur adresse toute ma reconnaissance pour leur engagement. Merci à Raymond et Christian, qui, en mettant du temps et de nombreuses compétences à disposition de notre Association, ont ravivé en moi le feu sacré qui couvait et nous ont permis de jeter les bases de Pro Juventute Valais romand 2020.

Le bureau, avec tout le comité de l'Association a accepté des réunions extraordinaires durant cette année. Nous y avons traité des différents points mentionnés précédemment. Je tiens à les remercier très sincèrement de leur engagement, de leur sagacité, de leur ouverture et de leur sagesse dans les décisions que nous avons à prendre pour renforcer notre soutien à notre jeunesse.

Merci à eux, merci aux comités des Groupes locaux, merci à tous les bénévoles qui s'engagent pour des actions ponctuelles, et merci à vous de vous être déplacés pour participer à notre Assemblée.

L'assemblée remercie le président de PJVr par acclamation.

5. Présentation des comptes 2017-2018

Notre trésorier, Grégoire Zufferey, nous fait lecture des comptes de l'association PJVr.

5.1. Bilan au 31 mars 2018

Bilan au 31 mars 2018		
	Actif	Passif
Postfinance 10-163396-0	38 584,31	
Actifs transitoires	7 850,00	
Passifs transitoires		-
Montants dus aux groupes locaux		24 819,40
Loterie Romande (part non utilisée)		6 370,25
Provision pour projets		9 980,00
Capital		5 264,66
Capital initial	15 270,96	
Résultat de l'exercice	-10 006,30	
	46 434,31	46 434,31

Actifs transitoires : Licence Pro Juventute CH avril à décembre 2018 et 1) Participation Synergie Romande avril à décembre 2018

Montants dus aux GL :

- Saint-Maurice : Fr. 10'222.70
- Entremont : Fr. 13'096.70
- Sierre : Fr. 1'500.00

5.2. Compte d'exploitation 2017/2018

Compte d'exploitation 2017/2018		
	Charges	Produits
Participation des groupes locaux		11 500,00
Participation des Communes		-
Produits, dons et soutiens divers		215,00
Licence Pro Juventute CH	7 000,00	
Contribution Synergie Romande	3 750,00	
Publicité et matériel de promotion	1 729,00	
Frais de comité	2 216,60	
Frais de secrétariat	2 400,00	
Frais de représentation et déplacements	1 827,55	
Frais d'assemblée générale	310,00	
Frais de bureau et divers	2 413,15	
Intérêts et frais financiers	75,00	
Prestations et aides	-	
	21 721,30	11 715,00
Perte de l'exercice		10 006,30
	21 721,30	21 721,30

Il est à noter que la « Participation des groupes locaux » (11'500.-) n'apparaît pas dans le compte d'exploitation consolidé, puisque c'est une charge pour les GL et un produit pour PJVr, les 2 postes s'éliminant ainsi.

5.3. Bilan consolidé au 31 mars 2018

Bilan consolidé au 31 mars 2018		
	Actif	Passif
Postfinance	94 043,71	
Banques	114 201,60	
Débiteurs	1 229,60	
Actifs transitoires	7 850,00	
Créanciers		-
Passifs transitoires		5 654,90
Part. des Communes dues aux groupes locaux		-
Montants dus aux groupes locaux		24 819,40
Loterie Romande (part non utilisée)		6 370,25
Provision pour projets		9 980,00
Capital		170 500,36
	217 324,91	217 324,91

5.4. Compte d'exploitation consolidé 2017/2018

Compte d'exploitation consolidé 2017/2018		
	Charges	Produits
Participation des groupes locaux		-
Participation des Communes		15 090,00
Produits, dons et soutiens divers		81 692,05
Licence Pro Juventute CH	7 000,00	
Contribution Synergie Romande	3 750,00	
Publicité et matériel de promotion	1 768,80	
Frais de comité	3 052,05	
Frais de secrétariat	2 400,00	
Frais de représentation et déplacements	1 827,55	
Frais d'assemblée générale	310,00	
Frais de bureau et divers	7 078,90	
Intérêts et frais financiers	161,74	
Prestations et aides	71 279,00	
	98 628,04	96 782,05
Perte de l'exercice		1 845,99
	98 628,04	98 628,04

Il est à noter que la « Participation des groupes locaux » (11'500.-, voir « Compte d'exploitation 2017/2018 ») n'apparaît pas dans le compte d'exploitation consolidé, puisque c'est une charge pour les GL et un produit pour PJVr, les 2 postes s'éliminant ainsi.

5.5. Budget d'exploitation 2018/2019

Budget d'exploitation 2018/2019		
	Charges	Produits
Participation des groupes locaux		11 500,00
Participation des Communes		-
Mandat Etat du Valais		7 000,00
Produits, dons et soutiens divers		1 000,00
Licence Pro Juventute CH	7 000,00	
Contribution Synergie Romande	3 750,00	
Publicité et matériel de promotion	3 000,00	
Frais de comité	2 000,00	
Frais de secrétariat	2 400,00	
Frais de représentation et déplacements	1 800,00	
Frais d'assemblée générale	300,00	
Frais de bureau et divers	1 500,00	
Intérêts et frais financiers	100,00	
Prestations et aides	-	
	21 850,00	19 500,00
Perte de l'exercice		2 350,00
	21 850,00	21 850,00

Monique Ryf précise que la licence versée à PJ-CH est un montant qui est transféré à Pro Juventute Arc jurassien. Ce dernier utilise cet argent pour le travail de secrétariat, de recherche de fond, de mises en pages, ...

Jean-Charles Clavier remercie le trésorier pour les commentaires apportés à la présentation, la rigueur dans sa tenue des comptes et sa démarche visant à l'harmonisation des comptes avec les GL.

6. Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2017-2018

Les vérificatrices de comptes, Mmes Cyndi couturier et Emily Briguet toutes deux absentes, certifient que les comptes sont correctement tenus et proposent de les accepter tout en remerciant notre trésorier pour l'excellence du travail effectué.

A noter que les groupes locaux ont leurs propres vérificateurs. Ainsi, le trésorier de notre association s'appuie sur ces vérificateurs pour effectuer la consolidation des comptes de PJVr.

7. Approbation des comptes 2017-2018 et décharge au comité.

L'assemblée donne décharge au comité et accepte les comptes à l'unanimité par main levée.

8. Nomination des vérificateurs de comptes

Les 2 vérificatrices absentes se disent prêtes à poursuivre leur mandat.

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité par acclamation.

9. Changements et nominations au comité.

Notre Association doit sans cesse se renouveler, aussi bien dans les divers comités que dans ses fonctions administratives.

9.1. Nomination de Bernard Moulin à la présidence de PJVr, GL St-Maurice

Bernard Moulin fonctionne déjà en tant que président du GL de St-Maurice depuis bientôt une année et à ce titre siège au comité de PJVr. Dans le même temps, il a accepté de reprendre la responsabilité du camp Mères-enfants de Champéry.

Bernard Moulin est ingénieur EPF en thermodynamique retraité. Il a occupé diverses fonctions politiques : juge de commune et président de la chambre pupillaire de Massongex ; ancien président de Massongex. Il est très disponible pour de nombreuses activités menées par Pro Juventute.

L'assemblée accepte cette nomination à l'unanimité par acclamation.

9.2. Démission de Jean-Charles Clavier à la présidence de PJVr

Le président sortant, Jean-Charles Clavier, annonce sa démission. Il fonctionne depuis 10 ans en tant que président, d'abord à PJ Valais – Wallis puis PJVr.

9.3. Démission de Lucien Carron à la vice-présidence de PJVr

Lucien Carron reste cependant au comité de PJVr en tant que délégué du GL de Martigny.

9.4. Nomination de Raymond Brunner à la présidence de PJVr

Voici bientôt 3 ans que Raymond Brunner fait partie de PJVr, tout d'abord en tant que président du GL de Monthey et délégué au comité de PJVr. Dans ce rôle, il s'est investi avec ardeur pour reconstruire un GL efficace à Monthey. C'est avec la même ardeur que, durant cette dernière année, il a travaillé dans l'équipe qui a constitué le bureau du comité cantonal PJVr.

Ancien colonel EMG, Raymond a eu un parcours professionnel où il a occupé de nombreuses fonctions de commandement liées à son grade. Il a ainsi l'habitude de planifier et de conduire des équipes tout en recherchant l'efficacité et la bonne entente. Jean-Charles assure que Raymond est la personne adéquate pour le remplacer.

Le comité en est persuadé, l'a déjà intégré et se réjouit de travailler avec lui. Jean-Charles propose donc à l'assemblée d'accepter la nomination de Raymond Brunner à la présidence de PJVr.

L'assemblée accepte cette nomination à l'unanimité par acclamation.

Raymond prend la parole. Même s'il le sait déjà depuis quelque temps. Il est ému et honoré de la confiance qu'on lui témoigne ce soir et nous garantit qu'il mettra tout en œuvre pour poursuivre le travail réalisé par Jean-Charles jusqu'à aujourd'hui. Il rappelle que sans Jean-Charles, PJVr n'existerait sans doute plus.

Raymond fait remarquer à l'assemblée que l'association est à un moment charnière et que chacun devons garantir la pérennité de PJVr sur la durée, tant en qualité qu'en efficacité.

PJVR doit poursuivre ce qui a déjà été fait en améliorant la reconnaissance de PJVR auprès des autres institutions et services étatiques.

Raymond présente son nouveau comité

- Pierre André Roduit, nouveau venu à PJVR et qu'il nous propose, ci-après, en tant que vice-président
- Christian Ebener, actuel secrétaire
- Grégoire Zufferey, actuel trésorier
- Beat Wütrich, nouveau venu à PJVR et qu'il nous propose, ci-après, en tant que président du GL de Collombey
- Bernard moulin, président du GL de Saint-Maurice
- Lucien Carron, représentant du GL de Martigny. Il salue également la présence de Marie-Marthe Polli, présidente du GL de Martigny
- Eliane Zengaffinen, présidente du GL de Sion/Hérens/Conthey, absente aujourd'hui. Pour ce grand secteur, Raymond se réjouit de la présence de deux de ses représentantes, Mmes Carole Zurwerra et Yolande Mottet
- Catherine Vocat Zufferey, depuis déjà une année à la présidence du GL de Sierre.

Pour terminer, Raymond se réjouit de la magnifique aventure qui l'attend en compagnie de ce comité et tous les membres de Pro Juventute Valais romand, et se dit heureux de reprendre le flambeau que Jean-Charles lui tend aujourd'hui.

9.5. Nomination du nouveau président de PJVR, GL Monthey

Raymond Brunner nous présente Beat Wütrich, de Collombey. Toujours actif sur le rocher de Savatan, il a une grande expérience professionnelle et associative.

L'assemblée accepte cette nomination à l'unanimité par acclamation.

9.6. Nomination du nouveau vice-président de PJVR

Pierre-André Roduit, c'est un ami de longue date et jeune retraité, ce qui signifie qu'il a du temps à accorder à PJVR. Il jouit, lui également, d'une vaste expérience professionnelle et associative.

L'assemblée accepte cette nomination à l'unanimité par acclamation.

10. Fixation des cotisations annuelles

Conformément à la demande formulée lors de la précédente assemblée générale, et afin de garantir une certaine stabilité, les cotisations ont été fixées pour les trois prochaines années, à savoir : 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020. Si nécessaire, le solde sera pris sur les avoirs de l'Association PJVR.

Pour rappel, les montants versés par les GL sont les suivants :

Monthey	CHF	2'000.-
St-Maurice	CHF	500.-
Entremont	CHF	500.-
Martigny	CHF	3'500.-
SHC	CHF	1'500.-
Sierre	CHF	3'500.-
Total	CHF	11'500.-

L'assemblée accepte par acclamation les cotisations 2018-2019 des GL.

11. Approbation du budget 2017-2018

Grégoire Zufferey nous présente le budget d'exploitation et mentionne le fait que la perte de l'exercice sera couverte par le capital de PJVr.

Jean-Charles Clavien précise que le montant de 7'000.- pour le Mandat de l'Etat du Valais est le résultat des nombreuses prises de contacts réalisées par le bureau de PJVr avec les divers services de l'Etat du Valais.

L'assemblée accepte par acclamation le budget proposé.

12. Divers

12.1. Vente PJVr dans les écoles

Mme Yolande Mottet (groupe local S/H/C) regrette le net refus signalé par l'école d'Ayent concernant sa demande de vente de timbres et chocolat par les élèves.

Jean-Charles Clavien fait remarquer que, malheureusement, les directions d'école sont libres d'accepter ou non nos demandes. Il faudra remettre l'ouvrage sur le métier pour arriver à une décision cantonale favorable.

Mme Carole Zurwerra (groupe local S/H/C) est d'avis que la décision du tribunal fédéral concernant la gratuité de l'école aux familles pourrait être un point d'attaque intéressant.

PJVr pourrait peut-être passer par les commissions scolaires ! Ceci pourrait être une piste à suivre.

Thomas Caillet (GL Martigny) rapporte qu'il expliquait aux écoles qui n'acceptaient pas les ventes PJVr par les élèves que PJVr ne serait peut-être pas en mesure de soutenir les demandes des familles de la commune... Dans certains cas, cette approche a été payante !

Christine Roduit, de compétences Bénévoles, demande à Mme Perruchoud de la commune de Chippis quelle est la recette pour vendre 5'500.- de timbres ? Mme Perruchoud n'en a pas vraiment... Geneviève Schwéry nous garantit que c'est historique pour ainsi dire. De plus, c'est l'enseignant qui motive les élèves et les parents.

En tant qu'enseignant, Lucien Carron (GL Martigny) prend la défense des directeurs d'école : ces derniers sont littéralement noyés par les demandes de toutes sortes.

Thomas Caillet a appris de la direction d'école de Fully que Pro Patria a demandé de pouvoir faire des ventes au moins un an sur deux, ce qui a été refusé.

De son côté, Raymond Brunner a pris contact avec toutes les directions d'école et le préfet de son district lui a clairement dit que nous n'avions pas l'autorisation d'approcher les écoles.

12.2. Monique Ryf, directrice du bureau romand de la fondation PJ-CH

En ce jour particulier, elle ne désire pas parler de la fondation mais tient à transmettre un chaleureux merci en son nom et en celui du bureau romand et de la fondation à Jean-Charles pour tout ce qu'il a fait pour PJVr, pour son engagement et sa volonté.

Elle remercie également Raymond d'accepter la succession de Jean-Charles et de reprendre les rôles de l'association : en effet, actuellement il devient de plus en plus dur de trouver des bénévoles, des fonds, des solutions pour aller de l'avant. Elle souhaite au nouveau comité plein succès pour l'avenir.

Jean-Charles remercie Monique pour ses belles paroles.

12.3. Présidence d'honneur

Le secrétaire de PJVr propose à l'assemblée de nommer le président sortant, Jean-Charles Clavien, président d'honneur et prie l'assemblée de marquer son accord par acclamation.

L'assemblée accepte cette nomination à l'unanimité par acclamation.

Le secrétaire de PJVr passe la parole à Geneviève Schwéry, la personne qui connaît le mieux notre président sortant et qui est ainsi la mieux placée pour faire un brillant éloge de Jean-Charles.

Jean-Charles, ému, la remercie sincèrement pour ces magnifiques paroles et confirme que ça n'a pas toujours été facile.

Il en profite pour remercier une fois de plus toutes et tous pour leur collaboration : seul il n'aurait jamais pu faire ce qu'il a fait. Aujourd'hui Pro Juventute Valais romand est une association qui tient la route, même si le chemin est encore long pour la nouvelle équipe de choc.

Le comité lui remet un cadeau en guise de remerciement.

12.4. Questions, remarques, divers

Geneviève Schwéry demande à Monique Ryf ce qu'il advient de PJ haut-valais : cette dernière n'est pas en mesure de lui répondre, elle sait seulement qu'il n'y a pas de programme PJ-CH mis en oeuvre à cette association. Jean-Charles précise que le Haut-valais ne travaille pas comme le bas et n'a pas de groupe local.

12.5. Clôture de séance

Notre président clôt la séance et confie les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Chippis, le 20.09.2018

Pour le PV : Christian Ebener